## 5 Épreuves de Novembre à Mars

### Chalon-sur-Saône 25 novembre 2012

Lieu: LAC DES PRES SAINT-JEAN Avenue Edouard HERRIOT 71100 CHALON-SUR-SAONE,

Contact: Maxime MAUREL 7 RUE FRANCOIS MANSARD 71100 CHALON-SUR-SAONE Tel:

06.56.56.88.28 Mail: maurelmax83@hotmail.com

Règlement à l'ordre de : CHALON TRIATHLON CLUB

Site: http:/chalontriathlon.free.fr

#### Autun 10 février 2013

Lieu: Plan d'eau du Vallon Route de Chalon 71400 AUTUN

Contact: Bernadette CORTET 12 rue de l'Arquebuse 71400 AUTUN Tel: 06.64.57.91.35

Mail: bernadette.cortet@sfr.fr

Règlement à l'ordre de : AUTUN TRIATHLON

Site: www.autun-triathlon.com

#### Le Creusot 03 mars 2013

Lieu: Parc de la Verrerie

Contact: Sylvain PRZYBYLA 3 Rue de Marseille 71200 Le Creusot Tel 06.03.98.26.16

mail: sylvain.przybyla@live.fr

Règlement à l'ordre de : Creusot Triathlon

Site: http://creusottriathlon.free.fr/

### Chenôve 17 mars 2013

Lieu: Plateau de Chenôve

Contact: Raphaël CASTILLE 10 rue du CHINTRE 21490 Varois et Chaignot. Tél: 06 68 14 59 81

mail: raph2002@gmail.com

Règlement à l'ordre de : Chenôve triathlon club

Site: www.chenove-triathlon.com

### Varennes-vauzelles 24 mars 2013

Lieu: La Fontaine Cavalier

Contact: Fabien Delangue et Christine Pannier ASAV Triathlon Centre nautique l'Ilot Corail place Paul Langevin 58640 Varennes Vauzelles Tel: 06 62 45 58 48

Mail: asavtriathlon@gmail.com

Règlement à l'ordre de : ASAV Triathlon

Site: http://triathlonasav.free.fr/

Site: http://www.triathlon-bourgogne.com













# **Bulletin d'inscription**

Nom de l'équipe :			
Furelive :	CHALON AUTUN LE CREUSOT	☐ CHENO\ ☐ VARENN VAUZELI	IES-
XS (découverte) (entre EQUIPE : masculine	Jeune 1 (de 2007 à 2 re 10km et 14km) : ca e féminine [	adet/junior seni	(de 2001 à 1998) ors
Date de naissance :	Prénom :	tel Club : Loisir (certificat médic	cal « pratique du
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.  Signature obligatoire ( et autorisation parentale pour les mineurs)			
Date de naissance :	Prénom :	te Club : Loisir (certificat médio	I:cal « pratique du inscription)
Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'y conformer.  Signature obligatoire ( et autorisation parentale pour les mineurs)			
Tarifs par équipe :	JEUNE 1	JEUNE 2	XS (découverte)
	4€	4€	10€

A renvoyer à l'adresse contact au verso de l'étape considérée :

avec photocopie de la licence (ou certificat médical)

+ chèque +autorisation parentale

## Règlement du challenge hivernal de Bike&Run 2012-2013

Article 1 : Ce challenge est organisé par la Ligue de Bourgogne de Triathlon afin de promouvoir la discipline Bike&Run et la convivialité du sport en équipe.

Il est ouvert à toute équipe constituée de deux personnes licenciées FFTRI ou non, chaque concurrent devant présenter sa licence FFTRI, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Bike&Run de moins de 6 mois (conservé par l'organisateur, photocopie acceptée).

Les licenciés seront couverts par leur licence, les non-licenciés par un pass-journée. **Article 2 :** Le Challenge comporte 3 classements : Féminin, Masculin, et Mixte et

récompense les catégories suivantes :

•Les 3 premières équipes JEUNE 1 (de 2007 à 2002)

- •Les 3 premières équipes JEUNE 2 (de 2001 à 1998)
- •Les 3 premières équipes cadettes/ juniors (de 1997 à 1994)
- •Les 3 premières équipes seniors (de 1993 à 1974)
- •Les 3 premières équipes vétérans (de 1973 à 1914)

Deux classements seront établis : le classement de l'étape et le classement général intermédiaire du circuit régional. Les titres de champions de Bourgogne seront décernés aux différents vainqueurs du challenge Régional

Article 3 : Pour être classé dans une catégorie, il faudra que les deux athlètes composant l'équipe soient de la même catégorie à contrario l'équipe sera classée Senior. (Exemple : une équipe composée d'une cadet et d'un junior font parti de la même catégorie / un senior et un vétéran font partie de la catégorie Senior)

Article 4 : Les équipes qui souhaitent participer au classement général du circuit régional doivent obligatoirement être constituées des mêmes équipiers. Lorsqu'un concurrent change d'équipier au cours du Challenge, il ne récupère pas les points acquis avec son équipier précédent.

Article 5: Toutes équipes seront classées à partir d'une participation, le classement final sera établie sur la base des 3 meilleurs résultats pour la Distance XS (Découverte) et des 2 meilleures résultats pour les épreuves jeunes

Article 6 : Le classement général du Challenge est établi sur les 3 meilleurs résultats par addition des points obtenus sur chaque épreuve. En cas d'égalité, c'est la 4ème meilleure performance qui départagera les équipes, puis la 5ème meilleure performance.

Article 7: Le règlement de la FFTRI sera en vigueur sur ce Challenge. Port du casque obligatoire pour les 2 équipiers tout au long de l'épreuve, 1 VTT en bon état par équipe, le passage de VTT doit faire de main à main. Passage en commun obligatoire à chaque tour des 2 équipiers dans la zone de contrôle et arrivée en commun des 2 équipiers.

Article 8 : Attribution des points (dans chaque catégorie) :

 1er : 100 points
 6ème : 79 points

 2ème : 90 points
 7ème : 78 points

 3ème : 85 points
 8ème : 77 points

 4ème : 82 points
 9ème : 76 points

5ème: 80 points

Attribution des points du dernier lors d'un abandon

Article 9 : Le classement provisoire du Challenge sera affiché sur chaque épreuve.